







Référentiel de certification Formateur échafaudages



Sommaire

1.		LES RÉFÉRENTIELS	3
	1.1	Introduction	3
	1.2	LE RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉ DU FORMATEUR ÉCHAFAUDAGES	3
	1.3	LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCE DU FORMATEUR ÉCHAFAUDAGES.	4
2.		ORGANISATION DE LA CERTIFICATION DU FORMATEUR ÉCHAFAUDAGES	5
	2.1	LES MODALITÉS DE CERTIFICATION DU FORMATEUR ÉCHAFAUDAGES	5
	2.2	LE DÉROULEMENT DU PARCOURS DE CERTIFICATION	5
	2.3	LES ÉTAPES DE CERTIFICATION	6
	2.3.1	Étape 1 : Prérequis techniques et pédagogiques	6
	2.3.2	Étape 2 : Session de présentation du dispositif et évaluation des connaissances en prévention de	:S
	risqu	es	6
	2.3.3	Étape 3 : Test d'évaluation des connaissances techniques	7
	2.3.4	Étape 4 : Séquence d'animation de formation	7
3.		CERTIFICATION	8
A۱	INEXE		9

1. Les référentiels

1.1 Introduction

Ce présent référentiel de certification a pour objectif de garantir une évaluation homogène et reproductible, permettant une égalité de traitement de l'ensemble des candidats à la certification échafaudages.

Le présent document rappelle les domaines de compétences attendus et précise les conditions d'obtention de la certification propres aux dispositifs échafaudages.

Les contenus du présent document sont susceptibles d'évoluer dans le temps en fonction du contexte réglementaire et/ou technique.

1.2 Le référentiel d'activité du formateur échafaudages

Le formateur échafaudages par sa double expertise, pédagogique et technique, contribue à la montée en compétence de l'ensemble des acteurs de l'entreprise mettant en œuvre des échafaudages de pied et/ou roulant en sécurité pour sa propre activité.

Missions	Activités			
Préparer l'action de formation échafaudages	Mettre en œuvre les déroulés pédagogiques de l'organisme de formation habilité			
 Animer l'action de formation échafaudage Évaluer les acquis de la formation échafaudages 	 Mettre en œuvre des modalités et des supports d'évaluation des acquis Mettre en œuvre le matériel sur une plateforme 			
	 pédagogique conforme aux exigences Mettre en œuvre des mises en situations pédagogiques par public et par activité 			
	 Évaluer les acquis de formation des stagiaires Maintenir ses acquis de formateur échafaudages 			

1.3 Le référentiel de compétence du formateur échafaudages

Compétences	Compétences détaillées	Sujets concernés / Ressources associées			
DC1 : Intégrer les ressources spécifiques à l'action de formation échafaudages	Utiliser les ressources en vigueur liées aux interventions sur échafaudage	 Document de référence Échafaudages de pied Document de référence Échafaudages roulant Site INRS Forprev Recommandation R408 Recommandation R457 Site INRS 			
	adaptée ses connaissances professionnelles pour mener l'action de formation	 Sources d'information Veille réglementaire, technique et pédagogique (France compétences, Synofdes, DGT,) 			
DC 2 : Repérer et prévenir les risques	Identifier les risques liés aux échafaudages	 Tutoprev Recommandation R408 Recommandation R457 SFECE: Guide professionnel de montage & d'utilisation des échafaudages fixes et roulants 			
liés aux échafaudages	Proposer des mesures de prévention adaptées aux risques identifiés	 Tutoprev Recommandation R408 Recommandation R457 SFECE: Guide professionnel de montage & d'utilisation des échafaudages fixes et roulants 			
DC 3 : Concevoir, animer et évaluer une action de formation des	Adapter l'action de formation au contexte	 Analyse de la demande inter/intra, contrainte spécifique de l'action de formation Public à former : taille du groupe, profil des participants, attente spécifique 			
ispositifs échafaudages en espectant les documents de éférence	Animer et mettre en œuvre l'action de formation en s'appuyant sur les exigences des documents de référence Évaluer les acquis de la formation	 Déroulé pédagogique Document de référence Échafaudages de pied Document de référence Échafaudages roulant Gestion de groupe Méthodes d'évaluation Modalités et critères 			

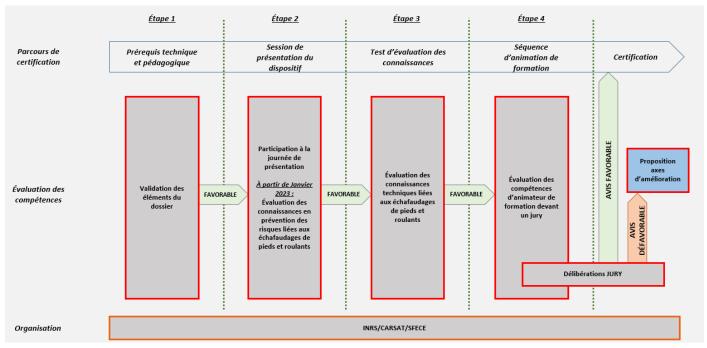
2. Organisation de la certification du formateur échafaudages

2.1 Les modalités de certification du formateur échafaudages

La certification du formateur est prononcée par les Carsat/Cramif/CGSS et l'INRS suite aux validations successives des 4 étapes suivantes :

- Étape 1 : Préreguis techniques et pédagogiques
- Étape 2 : Participation à une session de présentation du dispositif et évaluation des connaissances en prévention des risques
- Étape 3 : Réussite au test d'évaluation des connaissances techniques
- Étape 4 : Présentation d'une séquence d'animation de formation devant un jury

Cette certification atteste d'une pratique professionnelle attendue et définie dans les documents de référence.



Organisation de la certification

2.2 Le déroulement du parcours de certification

Le candidat à la certification de formateur échafaudages de pied et celle de formateur échafaudages roulants, dépose un dossier de candidature échafaudages de pied **ET** un dossier de candidature échafaudages roulants.

La demande de certification, constituée du dossier de candidature et de ses pièces jointes, est adressée à la Carsat/Cramif/CGSS de rattachement géographique ou à l'INRS (pour les organismes de formation nationaux ou les entreprises).

Pour pouvoir accéder à l'étape suivante le formateur doit avoir validé l'étape précédente. Il présente à chacune des étapes sa <u>fiche de suivi de parcours</u> qui lui est délivrée après validation de l'étape 1.

Il la conserve tout au long du parcours. Aucun duplicata ne sera délivré.

2.3 Les étapes de certification

2.3.1 Étape 1 : Prérequis techniques et pédagogiques

Les pièces apportées au dossier de candidature permettent d'évaluer les compétences techniques et pédagogiques fondamentales/socles nécessaires à l'activité de formateur échafaudages.

1	Justifier d'une expérience récente de formateur d'adultes d'au moins 2 ans							
ou								
2	Avoir suivi une formation de formateur dans les 2 dernières années							
	ET							
3	Justifier d'une expérience professionnelle récente d'au moins 2 ans (formateur ou utilisateur ou monteur) dans le domaine des échafaudages de pied ou roulants (le cas échéant)							
	ou							
4	Avoir déjà formé dans le domaine de l'échafaudage de pied ou roulants (le cas échéant)							
	ou							
5	Avoir suivi une formation de formateur en échafaudage de pied ou roulants (le cas échéant)							
	ET							
6	Avoir suivi avec succès une formation sur les bases en prévention des risques professionnels dispensée par l'INRS (autoformation @01001) ou les Carsat/Cramif/CGSS							
	ET							
	Avoir validé les acquis dans les domaines du montage, de la vérification (réception-maintenance au sens de la R408 suite à une formation délivrée par un organisme habilité R408							
7	///							
	Avoir validé les acquis dans les domaines du montage, de la vérification et de l'utilisation au sens de la R457 suite à une formation délivrée par un organisme habilité R408/R457							

Nota: Les formateurs des organismes de formations affiliés au Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étaiement (SFECE) sont dispensés de fournir ces pièces à l'exception de la pièce 6. Leur étape 1 est validée à la présentation de l'attestation « Bases en prévention » comprenant obligatoirement les 4 modules validés.

Quand les prérequis sont validés, une fiche de suivi de parcours est fournie au candidat. Elle le suivra tout au long de son parcours.

2.3.2 Étape 2 : Session de présentation du dispositif et évaluation des connaissances en prévention des risques

Le candidat participe à une session « Déployer les formations échafaudages R408 et/ou R457 de l'Assurance maladie - Risques professionnels / INRS » organisée par les Carsat/Cramif/CGSS ou l'INRS ou justifie d'une participation datant de moins de 2 ans.

À partir du 1^{er} Janvier 2023, à l'issue de cette session, le candidat répond à un test de connaissances en prévention des risques liés aux échafaudages pour valider cette étape. En cas d'échec, un accompagnement est proposé afin de repasser le test.

2.3.3 Étape 3 : Test d'évaluation des connaissances techniques

Le candidat passe le test d'évaluation des connaissances techniques « Formateur Échafaudages de l'Assurance maladie - Risques professionnels / INRS » organisée par les Carsat/Cramif/CGSS ou l'INRS en partenariat avec le Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étaiement (SFECE).

Les candidats justifiant de la réussite au test depuis moins de 4 ans n'ont pas besoin de le repasser pour passer à l'étape suivante.

La présentation de l'attestation de réussite du SFECE valide l'étape 3.

2.3.4 Étape 4 : Séquence d'animation de formation

Le candidat démontre une pratique de formateur échafaudages allant de la préparation jusqu'à l'évaluation en passant par l'animation.

La restitution de la séquence permet d'évaluer les capacités du candidat à :

- Adapter son action de formation au contexte
- Animer et mettre en œuvre son action de formation en s'appuyant sur les documents de référence
- Évaluer les acquis de la formation.

Un jury technico-pédagogique composé d'au moins trois membres des Carsat/Cramif/CGSS et de l'INRS et/ou de professionnels du domaine de l'échafaudage jugent ses savoir-faire en matière de pédagogie et en prévention des risques.

L'épreuve se déroule en 2 temps :

<u>1er temps</u>: Présentation orale par le candidat d'un déroulé d'une formation proposée dans le cadre de l'habilitation d'une durée de 20 minutes.

Dans le cas d'une certification pour les échafaudages de pied R408 ou de la double certification R408 et échafaudages roulants R457, ce sont les séquences associées aux montages spécifiques de la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » qui sont illustrés. Dans le cas d'une certification uniquement pour les échafaudages roulants R457, le candidat illustre les séquences associées aux montage/démontage de la formation « Monter, vérifier, utiliser des échafaudages roulants ». Cette illustration fait apparaître :

- tte mustration rait apparaitie
- Les spécificités du public formé et toutes les adaptations qui ont été apportées
- L'animation proposée pour les ateliers de montages
- L'utilisation des supports d'animation et d'évaluation.

Le candidat s'appuie sur son expérience et peut utiliser tous les supports qu'il juge nécessaire pour faire la démonstration de sa pratique professionnelle de formateur échafaudages (fiches d'activité, photos, plans, illustrations...).

<u>2ème temps</u>: Échanges avec le jury d'une durée maximale de 20 minutes.

Ce temps d'échanges avec le candidat a pour vocation de mieux comprendre les pratiques du candidat, de s'assurer que les messages prévention sont bien portés et que le candidat répond aux exigences des documents de référence.

Aussi, le jury est particulièrement attentif à la pratique du candidat pour prendre en compte les spécificités du public à former, la place de la prévention dans la formation ainsi que ses pratiques d'évaluation.

Le résultat à cette étape est communiqué au candidats au plus tard 30 jours après la date de tenue du jury.

En cas d'échec à l'étape 4, le jury propose des axes d'amélioration et des préconisations. Le candidat dispose alors d'un délai de 6 mois maximum pour se réinscrire à cette dernière étape.

3. Certification

La validation de l'ensemble des étapes démontre la capacité du candidat à dispenser des formations dans le cadre du dispositif national. Un certificat de formateur échafaudages est délivré par l'INRS à chaque candidat ayant validé les 4 étapes.

Il est ainsi répertorié comme formateur échafaudages dans Forprev et peut dispenser les formations du dispositif échafaudages de l'Assurance maladie - Risques professionnels/INRS.



Grille de certification des compétences du candidat échafaudages

L	Candidat	Session
	Nom :	Date :
	Prénom :	Lieu :
	Date de naissance :	
_		
	Jury	Responsable du dispositif
	-	
	-	
	-	
	_	

DC 1 : Intégrer les ressources spécifiques à l'action de formation échafaudages								
Conditions d'acquisition :								
1 compétence incontournable acquise								
Compétences Modalités détaillées d'évaluation		Critères (qualité générale attendue)	Indicateurs (attendus observables)	Non acquis	Acquis			
Utiliser les ressources en vigueur liées aux interventions sur échafaudage	Test évaluation des connaissances (étape 2): (à partir du 1 ^{er} Janvier 2023) Le candidat répond à distance à un questionnaire dématérialisé sur les ressources liées aux échafaudages (avec assistance si besoin)	Identifie les éléments de contenus pertinents dans les recommandations R408 et R457 et dans les documents de référence	Les réponses aux questions 1, 2, 4, 5, 6 et 7 sont valides					
Exploiter de manière adaptée ses connaissances professionnelles pour mener l'action de formation	Entretien avec le jury (étape 4): Le candidat illustre sa séquence de formation en exploitant/en intégrant les sources en vigueur	 - Utilise le vocabulaire approprié - Rappelle les textes et les sources de référence en vigueur - Tient compte des évolutions dans le domaine des échafaudages 	Respect des textes en vigueur Au moins une des ressources est citée : INRS / SFECE / R408 R457					
Domaines de com	pétence 1		Non acquis	Acquis \square				
Observations géne	<u>érales :</u>							

DC 2 : Repérer et prévenir les risques liés aux échafaudages								
Conditions d'acquisition :								
2 compétences incontournables acquises								
Compétences	Modalités	Critères (qualité générale	Indicateurs (attendus	Non	Acquis			
détaillées	d'évaluation	attendue)	observables)	acquis	Acquis			
Identifier les	Test évaluation	- Nomme des risques	Les réponses aux					
risques liés aux	des connaissances		questions 10, 11 et 12					
échafaudages	(étape 2) : (à partir	- Associe les situations	sont valides					
	du 1 ^{er} Janvier 2023)	dangereuses à des						
	Questionnaire à	risques						
	distance, le	10 -1						
	candidat doit	- Illustre un risque						
	repérer les risques							
	dans des situations de travail liées aux							
	échafaudages	latà ava das bassas	750/ doc nainte					
	Test d'évaluation des connaissances	Intègre des bonnes	75% des points					
		pratiques liés aux échafaudages de pied et	possibles					
	techniques (étape 3)	roulants						
	La candidat répond	Toulants						
	à travers un QCM,							
	une lecture de plan							
	et un calcul de							
	charge							
Proposer des	Entretien avec le	Pertinence des mesures	Fait le lien entre les					
mesures de	jury (étape 4) :	de prévention proposées	activités des stagiaires					
prévention	Le candidat intègre	par rapport aux risques	et les risques					
adaptées aux	dans la séquence	cités	Justifie la mise en					
risques	présentée la		place d'une mesure de					
identifiés	prévention des		prévention et/ou la					
	risques liés aux		mise en place d'une					
	échafaudages		mesure de protection					
			liée aux 4 risques ci-					
			dessous :					
			• chute					
			 coactivité 					
			 manutention 					
			 chute d'objet 					
Domaines de com	npétence 2		Non acquis	Acquis \square				
Observations générales :								

DC 3 : Concevoir, animer et évaluer une action de formation des dispositifs échafaudages en respectant les documents de référence

Conditions d'acquisition :								
2 compétences incontournables acquises								
Compétences Modalités Critères (qualité génér			Indicateurs (attendus	Non	Acquis			
détaillées			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	acquis	'			
Adapter l'action	Entretien avec le	- Adaptation de l'action	Création de 2 groupes					
de formation au	jury (étape 4) :	de formation à la taille du	pour +5 participants					
contexte	Le candidat	groupe à former			_			
	présente une	- Cohérence des activités						
	séquence qui	pédagogiques aux	Exercice(s) pratique(s)					
	intègre les	spécificités du public à former	en lien avec le métier					
	spécificités du public à former	Tormer	des stagiaires					
Animer et	Entretien avec le	Pospost du dosument de	Cita las 4 mantagas					
mettre en	jury (étape 4) :	Respect du document de référence pour animer les	Cite les 4 montages spécifiques :					
œuvre l'action	Le candidat	ateliers :	• console					
de formation en	présente une	-console	console porte à faux					
s'appuyant sur	séquence	-porte à faux	•					
les exigences du	d'animation	-potence	potence					
document de	comportant au	-poutre ou escalier	poutre ou escalier					
référence	moins un montage	pour e ou escurer	Illustre l'exploitation					
reference	spécifique		de la notice ou du plan					
	speamque		de montage pour au					
			moins un montage					
	OU		Cite les 2					
			cinématiques					
			différentes :					
	Le candidat	Respect du document de	 montage avec des 					
	présente une	référence pour le	garde-corps					
	séquence	montage des deux	monobloc					
	d'animation	échafaudages	 montage à l'aide 					
	comportant le		de perches					
	montage de deux		Illustre l'exploitation					
	échafaudages		de la notice pour au					
	roulants avec deux		moins un montage					
	cinématiques							
-	différentes.							
Évaluer les	Entretien avec le	Cohérence des modalités d'évaluation avec les	Renseigne une grille					
acquis de la formation	jury (étape 4) : Le candidat		d'évaluation pour					
TOTTIALION	présente	applications pratiques	chaque stagiaire en respectant les					
	l'utilisation de la		référentiels de					
	grille d'évaluation		formation					
	des savoir-faire lors		Tient compte des					
	d'applications		indicateurs					
	pratiques au plus proche de situations de travail		incontournables pour					
			valider les acquis					
			Illustre concrètement					
			les notions de critères					
			et d'indicateurs de					
			réussite	_	_			
Domaines de com	pétence 3		Non acquis	Acquis \square				

Observations générales :					
Synthèses des observations	<u>:</u>				
	Pácultate :				
	Résultats :				
	Candidat certifié :	R408 □		R457	
	Canadac oci tine i	55			
	Oui 🗆		Non 🗆		